prend qu'imparfaitement l'action, puisque les artistes, Melba, les Reszké, Calvé et les autres, ne chantent qu'en italien ou en français.

» On est donc à son entrée sous le péristyle du théâtre tiré à plusieurs camelots, qui vous offrent le livret. Or, ce soir-là on jouait *Aida*, mais les marchands, ayant sans doute épuisé leur stock de brochures de la pièce, glissaient subrepticement aux arrivants, devinez quoi ? *Haydée*, l'opéra comique d'Auber.

» J'avais repoussé avec indignation cette tentative de tromperie sur la marchandise vendue et je supposais que les autres spectateurs avaient fait de même. Aussi, fus-je littéralement stupéfait en constatant que ma voisine de gauche — une femme à lunettes — oh ! à Londres, les femmes à lunettes ! — tenait avec recueillement les bésicles plongées dans les couplets et les récitatifs de Scribe, sans s'apercevoir qu'ils n'avaient aucun rapport avec ce qui se passait sur la scène.

» Mais mon étonnement se changea en épouvante quand je vis devant, derrière et autour de moi, la plupart des spectateurs de l'orchestre munis du même livret qu'ils suivaient sur le chant avec un sérieux superbe, et qui prenaient sans hésiter Aida pour Haydée et Rhadamès pour Lorédan.

» Et, complication incroyable, que votre correspondant de Londres, T. Johnson, pourra attester, car il assistait comme moi à la représentation, toutes les malheureuses victimes de cette mystification coupable tournaient la page en même temps et au même endroit.

» On voyait les feuillets s'abattre instantanément sur le même rang de fauteuils et tous les yeux se porter en haut de la page suivante avec un redoublement d'attention.

» Sans doute, ces mystifiés s'observaient-ils entre eux, et dès que l'un faisait un mouvement, l'autre s'empressait-il de l'imiter. Mais rien n'était plus comique que ce froissement simultané de papier au milieu de situations qui ne ressemblaient en quoi que ce soit à celles dont tout un parterre semblait goûter évidemment les péripéties.

» Le cap difficile à passer était le dénouement, *Haydée* n'ayant que trois actes, tandis qu'*Aida* en compte quatre et sept tableaux.

» Tout se passa le mieux du monde : ma voisine et ses voisins se levèrent d'abord pour sortir à la fin du troisième, supposant le spectacle terminé. Puis, comme les musiciens restaient à leurs pupitres, tout le monde se rassit, et le troisième acte d'*Haydée* servit de nouveau pour le quatrième d'*Aida*.

» J'ignore si vous vous rendrez bien compte de l'irrésistible effet de gaieté produit sur moi par cette confusion qui dura jusqu'au baisser du rideau, mais je déclare que jamais drame lyrique ne m'a fait rire à ce point-là. »

CHAMBRE DE COMMERCE D'ELBEUF

CONVENTION FRANCO-RUSSE

RÉVISION DES TARIFS

TOUCHANT LES TISSUS DE LAINE CARDÉE

Lettre à M. le Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Colonies

Elbeuf, 1er décembre 1893.

Monsieur le Ministre,

Le traité franco-russe a laissé de côté une branche importante de l'industrie lainière : la fabrication des tissus cardés.

Les droits ont été abaissés de 25 0/0 pour les tissus de laine peignée ; ils sont aujourd'hui de 11 fr. 71 le kil., tandis que les tissus sont restés à 14 fr. 94, c'est-à-dire à un taux plus élevé que ceux qui nous sont imposés par le Bill Mac-Kinley.

Le droit de 11 fr. 71, ainsi bien que celui de 14 fr. 94, sur une marchandise valant de 12 fr. à 15 fr. le kil., peut être considéré comme une prohibition, d'autant plus qu'il s'augmente encore de la valeur du change.

Il nous semble cependant, aujourd'hui, après les preuves d'amitié échangées avec la Russie, et les dégrèvements qu'elle a obtenus, à l'entrée en France, qu'il serait opportun de reprendre des négociations tendant à un traitement plus favorable de nos produits lainiers.

Certes, nous le reconnaissons, le gouvernement russe a le devoir et le droit de protéger le développement de son industrie; mais, les tarifs que nous vous signalons sont absolument exagérés, et il n'est pas équitable que ce soit toujours la France qui fasse les sacrifices.

La Chambre de commerce d'Elbeuf émet donc respectueusement l'avis que de nouvelles négociations soient engagées dans le sens d'une réduction rationnelle des droits et demande que, dans ce cas, les Chambres de commerce soient consultées, afin que les diminutions obtenues ne soient pas illusoires, comme dans le traité, et puissent donner à notre industrie nationale une compensation sur les dégrèvements qui pourraient être consentis.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux et les plus dévoués.

Le Président de la Chambre de Commerce d'Elbeuf,

PAUL PION.

NOUVELLES DU JOUR

La question de l'assistance publique au Conseil municipal de Paris

Paris, 28 décembre. — Le Conseil municipal discute le rapport de M. Navarre,sur le budget de l'assistance publique. M. Navarre constate que la subvention demandée cette année par l'assistance dépasse de 1,803.000 fr., celle de 1893.

Il demande une réduction de 980,000 francs, la perte résultant des frais occasionnés par des personnes qui se font soigner à l'hôpital pour s'éviter des frais. Il constate de nombreux coulages dans les services et s'élève contre le gaspillage qu'il attribue au personnel médical et administratif.

M. Pierre Baudin,rapporteur général,appuie les réductions proposées par le rapporteur et dépose un projet de délibération invitant le préfet de la Seine à présenter d'urgence un mémoire sur la situation financière de l'assistance publique.

M. le directeur de l'assistance publique, sans excuser aucune des irrégularités relevées contre son administration, s'efforce de prouver la loyauté et la sincérité de la comptabilité de l'assistance publique.

MM. Bompard et Paul Strauss s'associent aux critiques du rapport, et déclarent que le moment est venu de reformer l'organisation toute entière et l'assistance publique. Selon eux, le remède est dans l'extension de l'autorité municipale sur les services des hôpitaux.

M. Alpy déclare que les constatations faites ne font que confirmer ses affirmations antérieures sur le gaspillage dans les hôpitaux, conséquence de la laïcisation.

La gauche interrompt violemment l'orateur.

Enfin le projet de délibération déposé par M. Baudin et les conclusions du rapport de M. Navarre sont adoptées.

Le recrutement de l'armée coloniale
Une dépense supplémentaire de 3 millions

Paris, 28 décembre. — D'après la *Petite République*, on se préoccupe, au ministère de la marine, des charges nouvelles qu'il faudra créer pour appliquer la loi sur le recrutement de l'armée coloniale.

Des primes et hautes paies allouées aux engagés et rengagés entraîneraient une dépense de 3 millions environ.

L'attentat de l'anarchiste Marpeaux contre M. Floquet

Paris, 28 décembre. — Aujourd'hui a eu lieu, rue d'Angoulême, la reconstitution de l'attentat contre M. Floquet.

Marpeaux s'est prêté de très bonne grâce à toutes les opérations. Il a fourni des explications pour compléter ses aveux.

Perquisitions chez des anarchistes

Vendôme, 28 décembre.— Cette après-midi,des perquisitions ont été faites à Thore, petite commune près de Vendôme, chez un nommé Breton, ancien conseiller d'arrondissement, signalé pour ses opinions anarchistes.

D'autres perquisitions ont été faites à Montaire, chez plusieurs individus dont un nommé Puillepot dit « Rocambole », considéré par la police comme un anarchiste dangereux.

Les anarchistes à Orléans

Orléans, 28 décembre. — L'enquête faite sur les individus qui, dans la nuit du 24 au 25 décembre, ont parcouru les rues d'Orléans en criant « Vive l'anarchie ! Vive Moulinier ! A bas les bourgeois ! » a amené l'arrestation de deux jeunes ouvriers de 17 et de 14 ans, habitant Orléans, l'un graveur, l'autre mécanicien. Tous deux ont été mis à la disposition du parquet.

Nouveaux troubles à Amsterdam

Amsterdam, 28 décembre. — Ce soir ont eu lieu de nouveaux troubles.

Sur la place du Dam, une troupe de gamins et de curieux a hué la police et lui a lancé des pierres. Celle-ci a dû charger à plusieurs reprises.

Le budget de la marine

Paris, 28 décembre.— Le *Courrier du Soir* croit savoir que dans le budget de la marine pour 1894, des crédits du précédent exercice ne seront pas sensiblement modifiés quant à leur total,|mais que leur répartition sera profondément remaniée.

« En ce qui concerne la flotte dit le *Courrier du soir*, l'application des crédits s'inspirera d'une organisation nouvelle dont on attend les meilleurs résultats. »

Nos forces navales de la mer du Nord et de l'Océan auraient un caractère purement défensif et les cuirassés qui leur seront attribués n'auraient pas le même cortège de croiseurs et de torpilleurs que ceux de la Méditerranée où les escadres seront préparées et outillées en vue d'un rôle nettement offensif.

Le *Courrier du Soir* assure encore que M. Lockroy, comme conclusion à une interpellation qu'il aurait l'intention de porter à la tribune de concert avec M.Gerville-Reache, demanderait la nomination d'une commission parlementaire chargée de procéder à une enquête sur l'état de notre marine.

Une expédition projetée à Madagascar

Paris, 28 décembre. — La *Presse*, parlant d'une expédition projetée à Madagascar, dit qu'il ne s'agit pas, cette fois, d'une simple démonstration militaire; le gouvernement paraît, en effet, avoir renoncé au système des petits paquets et les effectifs déjà choisis s'élèveraient à 20,000 hommes environ.

Nous pourrions même, ajoute la *Presse*, donner le nom du général très en vue commandant actuellement un corps d'armée qui serait désigné pour aller à Madagascar.

Les ennuis d'un ancien ministre

Paris, 28 décembre. — La *Presse* raconte, sous toutes réserves pourtant, qu'un ancien ministre, récemment rentré dans la vie privée, se serait présenté à un des grands cercles parisiens sous le patronage tout au moins inattendu de deux anciens aides-de-camp de l'empereur Napoléon III.

Malgré l'influence de ces deux parrains, cette candidature a été accueillie si froidement que l'ex-ministre, pour éviter d'être blackboulé comme franc-maçon, a dû se retirer purement et simplement.

Une tentative criminelle à Saint-Etienne

St-Etienne, 28 décembre. — Une tentative de déraillement a eu lieu sur les voies ferrées qui relient les puits de la Compagnie Béraudière à l'aide de pièces de bois placées entre l'aiguille et le rail.

Une locomotive en manœuvrant, s'engagea dans l'aiguille et dérailla. Elle a éprouvé quelques avaries. On espère connaître l'auteur de l'attentat.

Le congrès des étudiants socialistes et les socialistes allemands

Berlin, 28 décembre. — Le *Vorwærts*, commentant l'Adresse que les étudiants socialistes des Universités de Berlin, de Marburg, de Fribourg et de Kiel, ont envoyée au Congrès des étudiants socialistes de Genève, leur dénie le droit de parler au nom d'un « prolétariat intellectuel » qui, d'après l'organe socialiste, n'existe pas, et blâme leur tendance à constituer une sorte de parti indépendant dans le grand parti socialiste.

Au Cameroun. — La résidence du gouverneur mise au pillage

Cologne, 28 décembre. — La *Gazette de Cologne* apprend que la résidence du gouverneur de Cameroun a été mise au pillage par les soldats de police mutinés, mais qu'elle a été reprise sur les insurgés par les troupes de débarquement du Hyaene.

Léon XIII et l'Institut catholique de Paris

Mgr d'Hulst, recteur, et MM. les professeurs de la faculté de théologie de l'Université catholique de Paris,ont fait parvenir à Sa Sainteté Léon XIII une adresse pour lui exprimer leur pleine adhésion et leur entière obéissance à tous les enseignements, prescriptions et conseils contenus dans l'Encyclique : *Providentissimus Deus* (celle sur l'étude des Saintes Ecritures.)

Et le Pape a répondu en louant et en bénissant Mgr d'Hulst et les professeurs groupés autour de lui.

« Courage, chers Fils, dit le Saint-Père, que votre Faculté de théologie donne des exemples sans cessé plus éclatants; qu'elle ouvre sur le monde catholique des sources de savoir toujours plus fécondes, qu'elle les répande au loin, sans en altérer la pureté, justifiant ainsi les plus belles espérances de l'Eglise et ajoutant du même coup un ornement à la cité. »

Amitié franco-russe

MM. Lamikin, Dubrich et Sahozky (Russie) ont envoyé à M. Viger, ministre de l'agriculture, une caisse d'échantillons d'une nouvelle espèce de froment qu'ils viennent d'obtenir à l'aide de croisements.

Cette espèce, très rustique et très résistante aux gelées, donne, dit-on, d'abondantes récoltes, même dans des terres pauvres.

Le nom de cette nouvelle espèce est « amitié franco-russe. »

En conséquence, dans toutes les écoles d'agriculture on va cultiver « l'amitié franco-russe. »

Au Conseil de cabinet

Paris, 28 décembre. — Les ministres se sont réunis ce matin, au ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. Casimir Périer.

LES OBSÈQUES DE M. SCHŒLCHER

Ils ont décidé de se faire représenter aux obsèques de M. Schœlcher, en raison de sa qualité de membre du gouvernement provisoire de 1848. M. Antonin Dubost prendra la parole au nom du gouvernement.

LES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES AVEC L'ESPAGNE

Les pourparlers avec le gouvernement espagnol devant être nécessairement clos ce soir, le conseil a arrêté définitivement les conditions auxquelles il serait possible d'assurer nos relations commerciales avec l'Espagne.

INTERPELLATIONS ET PROJETS DE LOI

Les ministres ont examiné ensuite les interpellations annoncées ainsi que les projets de propositions de loi à l'ordre du jour des deux Chambres.

Mort de Considérant

Paris,28 décembre. — On annonce la mort de Victor Considérant, un des disciples les plus fervents de Saint-Simon et de Fourier, et l'un des fondateurs du phalanstère. Considérant serait mort mercredi soir, à l'âge de 85 ans, d'une apoplexie séreuse.

Poursuites de M. Wilson contre la « Cocarde »

Paris, 28 décembre. — M. Wilson, se prétendant diffamé dans une lettre adressée par M. Marius Tournadre aux membres de la troisième sous-commission chargée de vérifier l'élection du député de Loches, lettre reproduite dans la *Cocarde* du 30 novembre dernier, vient d'assigner le gérant de ce journal, ainsi que M. Marius Tournadre, auteur de la lettre, à comparaître le 15 janvier prochain devant la cour d'assises de la Seine.

Les affaires de Madagascar

Paris, 28 décembre. — La *Patrie* se dit en mesure d'affirmer que contrairement aux rectifications d'une agence officieuse, on envisage au ministère de la marine l'éventualité d'un envoi prochain de troupes à Madagascar où l'autorité de notre protectorat subit de graves atteintes.

Paris, 28 décembre. — A propos des dernières nouvelles arrivées de Madagascar et qui ont démontré la gravité de la situation, la *Liberté* dit qu'il semble qu'il est devenu nécessaire d'avoir de nouveau recours à la force. Le gouvernement, ajoute ce journal, s'occupe d'ailleurs de la question, et l'interpellation de M. Brunet, député de la Réunion, dont la discussion a été retardée par la maladie de M. de Mahy, lui fournira à la rentrée des Chambres l'occasion de s'expliquer à ce sujet.

Nouvelles du Tonkin
Retour de M. Le Myre de Vilers

Marseille, 28 décembre. — Le *Calédonien*, courrier du Japon, de la Chine et des Indes, est arrivé dans la nuit avec 79 passagers parmi lesquels :

Mgr Brugnière,vicaire apostolique, venant de Shanghaï;
MM. Matunine, conseiller d'Etat;
Michel,secrétaire de la légation de Belgique à Shanghaï et le capitaine de frégate Dartigue du Fournet, qui commandait l'aviso la *Comète*, au moment des affaires du Siam.

Il est accompagné de quatre enseignes de vaisseau, parmi lesquels M. Pouar qui, avec une chaloupe, pilota pour ainsi dire notre flottille jusque devant Bangkok.

M. Le Myre de Vilers, député de la Cochinchine, ancien ministre plénipotentiaire de France au Siam, accompagné de son fils, lieutenant de dragons, attaché à la Légation de France à Bangkok. M. Le Myre de Vilers se rend à Paris.

M. Bavier-Chanflour, directeur des mines de charbon du Tonkin, se trouvait aussi au nombre des passagers, ainsi que plusieurs missionnaires.

La traversée du *Calédonien* a été très belle.

Sa cargaison, des plus importantes, se compose de 13,126 colis.

Nouveaux troubles à Amsterdam. — Les « Sans travail ». — Plusieurs blessés

Amsterdam, 28 décembre. — Hier soir, une foule malveillante de sans-travail était rassemblée devant le Palais Royal.

La police, l'ayant sommée de circuler, elle a jeté des pierres. Une centaine d'agents de police chargèrent alors la foule, sabre au poing. Il y a eu plusieurs blessés. A minuit le calme était rétabli.

L'armée italienne

Rome, 28 décembre. — Nous lisons dans l'*Italie* : « On sait que le nouveau recrutement n'ayant pas été fait en temps ordinaire et la classe ancienne ayant été congédiée, l'armée se trouve en ce moment dans ce qu'on appelle la *forza minima* (effectif minimum). Il est donc possible que le gouvernement soit obligé de rappeler sous les drapeaux une des classes qui se trouvent en congé. Cette mesure, tout le monde le comprend, serait en rapport avec la situation anormale de la Sicile. »

La situation en Italie

Rome, 28 décembre. — Parlant de la situation en Sicile, la *Capitale* déclare que l'état des choses actuel, tant en Italie qu'en Sicile,est la conséquence de la politique allemande imposée par le parti de la cour.

« Ceux qui ont voulu cette politique, conclut la *Capitale*, ne tarderont pas à en payer les terribles conséquences.

Les troubles en Sicile

Rome, 28 décembre. — Le gouvernement a été avisé du débarquement en Sicile de caisses d'armes de fabrication allemande. Ces armes ont été vendues aux insurgés de la région palermitaine. C'est au nombre des effets les plus palpables de la triple alliance.

Caltanisetta (Sicile), 28 décembre. — Le procureur du roi et le juge d'instruction continuent, à Valguarnera, l'intruction des désordres qui se sont produits le 25 courant.

La force publique est parvenue à saisir une grande partie des objets dérobés.

Il y a eu une trentaine d'arrestations pour incendie et pillage.

L'étendard lyonnais à Moscou

Moscou, 28 décembre. — Hier, mercredi, en séance solennelle, le conseil municipal a déposé l'étendard lyonnais à côté du portrait du tsar.

Le conseil a décidé d'offrir à la ville de Lyon un vase en malachite aux armes de Moscou.

Arrestation de deux espions italiens en Corse

Ajaccio, 28 décembre. — Deux Italiens arrêtés à Bonifaccio comme contrebandiers, ont été reconnus pour des espions; ils ont été dirigés sur Bastia.

Chemin de fer sur la glace

On va construire un chemin de fer sur les glaces de la Neva, à Saint-Pétersbourg.

La voie ferrée partira à la hauteur du palais de Tauride, passera sous les ponts de Saint-Alexandre, de Troitzkgi, de Dwortzowyi et aboutira près du pont Saint-Nicolas, entre le palais du Sénat et l'Académie des Beaux-Arts. La longueur de la voie ferrée sera de 4,800 mètres.

Les Américains n'y avaient pas encore songé.

Troubles au pays de Galles

Paris, 28 décembre. — Les grévistes des aciéries et usines de fer blanc du pays de Galles ayant voulu attaquer les Ecossais qui les ont remplacés à la suite du dernier chômage, on a dû faire venir en toute hâte à Cardiff la troupe et la police qui ont chargé les assaillants.

Il y a eu de part et d'autre plusieurs blessés, parmi lesquels le commandant de la troupe. Des renforts sont attendus à Cardiff.

L'incident d'Irun

L'incident, provoqué à la douane d'Irun par la saisie de la valise de notre courrier de Cabinet, n'est pas terminé.

Notre gouvernement enjoint à notre représentant en Espagne : 1° de renouveler d'une manière énergique sa protestation ; 2° d'exiger la promesse formelle, qu'à l'avenir, la valise et les sacs de dépêches du courrier diplomatique jouiront des immunités diplomatiques ; 3° de réclamer la destitution,ou tout au moins le remplacement de l'administrateur de la douane d'Irun.

Congrès eucharistique

C'est la ville de Reims qui est désignée pour le siége du Congrès Eucharistique en 1894; il sera présidé par S. Em. le cardinal Langénieux.

La révolution au Brésil. — Combat général entre l'escadre des insurgés et celle du gouvernement

Pernambuco, 28 décembre. — Les nouvelles de Rio annoncent que la veille de Noël, a commencé dans le port, un combat général entre l'escadre des insurgés et celle du gouvernement. Les forts ont pris part à l'action.

La canonnade a été très nourrie. Le combat n'a pas eu d'issue décisive.

Rio-de-Janeiro, 28 décembre. — Le bombardement qui a été très violent a fait plusieurs victimes. La population est affolée et les boutiques sont fermées.

A Melilla. — Satisfaction accordée. — Chefs kabyles livrés aux Espagnols

Madrid, 28 décembre. — La reine régente a signé la nomination du maréchal Martinez Campos comme ambassadeur ordinaire et plénipotentiaire pour traiter avec le sultan du Maroc.

Le maréchal conserve en outre le commandement du corps d'occupation de Melilla.

La prévision rationnelle du temps

On écrit de Washington à un journal de Paris que les physiciens du bureau central d'Amérique viennent de faire une découverte importante en météorologie.

La rotation du soleil autour de son axe ferait sentir son influence non seulement sur les éléments magnétiques, mais encore sur la température et sur la pression barométrique.

La marche des courbes représentant les variations de ces éléments serait identique dans les régions polaires, et même dans les climats tempérés elles offriraient une incontestable analogie.

On ajoute que la découverte de ces rapports, cherchés depuis longtemps sous différentes formes et par un grand nombre de savants, est de nature à faire faire un grand pas à la prévision rationnelle du temps.

Situation météorologique. — Roubaix, 29 déc. — Hauteur barométrique 777 Température :
A sept heures du matin 4 degrés au-dessous de zéro
A une heure du soir 0 degré
A cinq heures du soir 2 degrés au-dessous de zéro

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La Mairie nous communique l'avis suivant :

« Tout en ayant le vif désir de continuer à entretenir de cordiales relations avec les corps constitués et les fonctionnaires, l'Administration municipale ne recevra pas cette année, à l'occasion du Nouvel-An. »

Les sociétés qui naissent. — Par arrêté préfectoral en date du 22 décembre, la société particulière, dite : « Union Vélocipédique Roubaisienne. » dont le siège est à l'angle des rues des Longues-Haies et du Moulin, est autorisée à se constituer légalement.

L'exposition d'objets d'art de la rue Jeanne d'Arc, 26, (contour des Halles), ne durera plus que quelques jours.

Les personnes en quête d'ornementation de bon goût *à prix réduit* feront bien de se hâter.

Toutes les marchandises sont vendues au prix de facture. 77197

Un vol de vêtements, rue de l'Epeule. — Un pensionnaire de M. Fontaine, cabaretier, rue de l'Epeule, nommé Pierre Speekaert, jeune homme de vingt-deux ans, a levé le pied dans la journée d'hier, en emportant un pantalon et divers objets de lingerie. Le vêtement appartient à un de ses camarades de logement, du nom d'Henri Vienne, et le reste est la propriété du chef de la maison.

Dès que M. Fontaine s'aperçut de ce double vol, il alla déposer une plainte entre les mains de M. Broigne, commissaire de police du deuxième arrondissement. Le coupable est activement recherché.

Un accident rue de Lannoy. — Dans la matinée de jeudi, un pensionnaire de l'établissement des Petites-Sœurs-des-Pauvres, Donatus Minard, âgé de soixante-deux ans, suivait la rue de Lannoy, aux abords de la rue des Longues-Haies. Il butta contre un des tuyaux de conduite, déposés le long du trottoir, pour la nouvelle canalisation des eaux de la Lys, et se fit une blessure au nez et à l'œil droit.

On le transporta à l'estaminet du « Parapluie », où il reçut les soins les plus empressés. L'accident était heureusement sans importance.

Lorsque le vieillard fut bien remis de cette alerte, il regagna seul à pied la maison hospitalière de la rue Saint-Jean.

L'agression nocturne de la rue de l'Alma. — Nous avons relaté l'agression dont a été victime, rue de l'Alma, dans la nuit de dimanche à lundi dernier, un jeune âgé de quarante-cinq ans, du nom de Victor Deray, qui habite rue Bernard.

Un apprêteur du fort Frasez, Jules Renard, jeune homme de vingt-deux ans, avait été emmené au dépôt de la rue Saint-Vincent-de-Paul, comme étant le coupable, par les agents du poste de la gare.

Il nous prie de faire savoir qu'il n'a pas été maintenu en état d'arrestation, et qu'on l'a remis en liberté lundi matin, sur la déclaration de la victime, qui n'a pas reconnu en lui la personne qui l'a frappée.

Les contraventions à la loi Grammont. — Dans la journée de jeudi, la police a eu à relever successivement deux cas d'infraction à la loi Grammont, protectrice des animaux.

Vers huit heures et demie du matin, près du carreau de la Halle centrale, un marchand de légumes de la rue Faidherbe, à Croix, nommé Théophile Vandaelle, s'est fait surprendre, frappant son cheval à coups redoublés.

Trois heures plus tard, c'était un marchand de salle, Henri Houvenagel, demeurant rue de la Brasserie, qui maltraitait le sien dans la rue des Longues-Haies. Un agent est survenu à point pour faire cesser cette scène de cruauté.

Arrestation d'un expulsé. — Dans la matinée de jeudi, l'agent Leclercq, de service rue Darbo, a procédé à l'arrestation d'un chauffeur, du nom d'Alphonse Mercier, demeurant à Mont-à-Leux.

Cet individu, qui est sous le coup d'un arrêté d'expulsion, a été emmené au dépôt de sûreté du premier arrondissement, en attendant son transfert à Lille.

Croix. — *Résultats d'adjudications.* — Jeudi, à quatre heures du soir, il a été procédé, à la Mairie de Croix, à l'adjudication de la fourniture du charbon nécessaire au chauffage des édifices communaux, à celle des travaux d'entretien de ces bâtiments, et à l'adjudication des droits de place pendant les années 1894, 1895 et 1896.

Les opérations étaient présidées par M. Segard, adjoint au maire de Croix, ayant comme assesseurs M. Florin, adjoint, et M. Ferlin, conseiller municipal; voici les résultats :

1° *Fourniture de 80 tonnes de charbon aux édifices communaux.* — Le prix de la tonne avait été évalué à 20 francs. Trois soumissionnaires se sont présentés. M. Théophile Cocheteux de Roubaix a offert un prix de 18,30 la tonne; M. Arthur Barbieux de Croix, 18,40 fr. et M. J.-B. Cocheteux de Flers, 18,85. C'est M. Théophile Cocheteux qui a été déclaré adjudicataire.

2° *Entretien des édifices communaux et du mobilier des classes*, devis 3,600 fr.; il y a eu six soumissionnaires : M. Gilman Lasalle, peintre à Roubaix, a offert un rabais 9,67 0/0. M. J.-B Loncke, peintre à Croix, rabais 12,20 0/0; M. Léon Alguet, peintre à Croix, 3,05 0/0; Mr Debusmarcq, menuisier à Croix, 3,25 0/0; M. Emblans-Verunoul, entrepreneur à Croix, 17,55 0/0; M.Edouard Dupire, peintre à Flers (Breucq), 23,32 0/0. Ce dernier a été nommé adjudicataire.

3e *Adjudication aux enchères des droits de places.*— La mise à prix était de 1000 francs : M. Fourneau a été nommé adjudicataire, pour le compte de M. Joseph Roland, avec la somme de 1970 francs.

Flers. — *Un accident.* — Jeudi matin, deux camions chargés de marchandises à destination de Roubaix et conduits par les domestiques de M. Delsalle, droguiste à Lille, passaient à peu de distance l'un de l'autre près du hameau du Petit-Roubaix, entre l'arrêt de Saint-Ghislain et le Petit-Wasquehal, quand l'un des attelages, chargé de pétrole, venant en sens inverse de l'autre, l'accrocha.

Il en résulta un choc très-violent qui fit tomber de son siège le conducteur du camion heurté. Le véhicule chargé de pétrole lui passa sur le corps. Des personnes témoins de l'accident, relevèrent le malheureux qui avait perdu connaissance.et comme le tramway passait à ce moment, ils le placèrent dans l'une des voitures.

A l'arrêt de Croix, il fut transféré chez un cabaretier nommé Rysselin. M. le docteur Morival constata que le conducteur ne portait aucune fracture apparente mais il craint des lésions internes.

Prévenu par téléphone, M. Delsalle ne tarda pas à arriver à Croix, avec une voiture d'ambulance. Il y fit déposer la victime et reprit la route de Lille.

Le conducteur a été admis d'urgence à l'Hôtel-Dieu de cette ville; il y reçoit les soins du médecin de la Compagnie. M. Delsalle est assuré contre les accidents.

Mons-en-Barœul. — Sous la rubrique : *Une voiture tamponnée par le car à vapeur*, nous avons dit hier que la voiture d'un messager, M. Tiberghien, de Roubaix, avait été tamponnée mardi soir par le car à vapeur, à Mons-en-Barœul.

Les domestiques de M. Tiberghien nous prient de dire qu'ils n'étaient pas en état d'ivresse et que c'est en voulant faire place pour le passage du tramway que celui-ci a accroché à contre-voie leur attelage.

Une jeune fille bien élevée, munie d'un brevet supérieur, enseignant déjà dans quelques bonnes familles, dispose encore de quelques heures par jour.

Références de premier ordre. Ecrire au bureau du journal, initiales A. M. A. N. 76213 – 35836

COMMUNICATIONS

BEURRE PUR, DÉLICIEUX, à 3 fr. 50. — Maison centrale de la laiterie d'Oostcamp, à Roubaix, rue du Bois, 13 (treize). **Ne pas confondre !**

Dépôts : rue Pierre-de-Roubaix, 150, à Roubaix;
rue de l'Hôtel-de-Ville, 4, à Tourcoing.

N. — Exigez sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp. 76573

AVIS AUX ANCIENS COMBATTANTS DE CRIMÉE. — Les membres de la société des anciens combattants de Crimée sont invités à se réunir le dimanche 31 décembre, à 11 heures du matin, à la salle Philémon, siège de la société des anciens soldats décorés et médaillés, pour assister à la solennité de la bénédiction de leur drapeau, qui aura lieu à la messe de midi en l'église Sainte-Elisabeth à Roubaix.

Le même jour, réunion générale urgente, à 5 heures du soir, place Fosse aux Chênes, siège de la société.

Nous offrons à nos lecteurs un livre de cuisine *pratique et simple* dont les explications concises donnent en peu de temps une connaissance parfaite de l'art culinaire. Les menus pour chaque jour de l'année sont en rapport avec les productions de la saison et permettent aux ménagères de varier leur plat sans augmenter leur budget. — Prix exceptionnel : 3 francs. 7573

CARTES DE VISITES A LA MINUTE. — L'imprimerie du *Journal de Roubaix* offre, à un prix exceptionnel, aux lecteurs du journal, une boîte contenant cent cartes de visites et 100 enveloppes. *(Voir 4e page).*

Pour faciliter les commandes, les porteurs du journal distribueront aux lecteurs des bons imprimés sur lesquels il suffira d'indiquer le genre et le nombre de cartes que l'on désire.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 fr. le cent

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*.

WATTRELOS

Une messe de Sainte Cécile. — La société *Le Ralliement des Trompettes* exécutera le dimanche 31 décembre en l'église paroissiale, à l'occasion de la fête de Sainte-Cécile, les morceaux suivants pendant la messe de onze onze heures et demie.

Allégro militaire, Deneu; grande fantaisie pour petite trompette et bas Souvenir de Lille, Deneu; Chant religieux, X; Grande fantaisie Drapeau, Deneu.

Les funérailles de l'ancien curé d'Ascq

A TEMPLEUVE (Belgique)

Jeudi, à onze heures du matin, ont eu lieu, en l'église paroissiale de Templeuve (Belgique), les funérailles de M. l'abbé Dillies, ancien curé d'Ascq, dont nous avons annoncé la mort.

La levée du corps a été faite à dix heures, par M. le curé-doyen de la paroisse de Templeuve, assisté d'un nombreux clergé.Le corps était porté par quatre conseillers municipaux d'Ascq. On remarquait dans le cortège M. Desquiens, maire de cette dernière commune; M. Achille Castelain, adjoint; M. Louis Bury-Leman, bourgmestre de Templeuve, la plupart des conseillers municipaux, la compagnie des tirs sapeurs-pompiers, en grande tenue, sous les ordres de M. Hecq, commandant; les élèves de l'école des Frères Maristes, un grand nombre de prêtres, venus des paroisses voisines. Il y avait aussi beaucoup d'anciens paroissiens du regretté curé et quelques Roubaisiens.

L'intérieur de l'église était tendu de draperies.

M. Lissence, curé-doyen de Templeuve, a officié, assisté de ses deux vicaires, MM. Vanderplasken et Soudan. L'offertoire a été chanté jusqu'à la fin de la messe.

Après l'absoute, le cortège s'est reformé pour se diriger vers le cimetière.

Sur la tombe, M. Desquiens, maire d'Ascq, a prononcé le discours suivant :

« Messieurs,

» L'administration municipale et Messieurs les marguilliers d'Ascq, croiraient manquer à un devoir impérieux, s'ils ne venaient au nom de toute la population déposer l'hommage de leur reconnaissance et l'expression de leur profonde douleur sur la tombe de leur vénérable pasteur et le faible témoignage des sentiments de reconnaissance et de regrets qui font cortège à sa mémoire et que le temps ne pourra qu'affermir.

» Il ne nous appartient pas de retracer toute la vie de M. l'abbé Dillies, né à Lannoy en 1803. Il a fait ses humanités au lycée de Lille. Il entra ensuite au grand séminaire de Cambrai où il fit ses études ecclésiastiques. Ordonné prêtre en 1829, il fut nommé vicaire à Saint-Maurice-Lille puis curé à Paillencourt,enfin curé à Ascq en 1840, et il occupa ce poste jusqu'en octobre 1892, par suite de l'attentat dont il a failli être victime. Sa santé ne lui permettant plus alors d'exercer son ministère, il se retira à Templeuve.

» M. l'abbé Dillies resta plus de 50 ans, au milieu de nous, pour nous élever vers le bien, nous montrer l'exemple de la vertu, de la charité chrétienne, du dévouement sans borne, à Ascq, comme partout ailleurs. Nous le voyons encore, s'oubliant lui-même, lorsque le choléra, en 1867, vint dévaster la commune et porter le deuil dans quantité de familles. Mais dans ce cœur si large où tant d'œuvres diverses se sont rencontrées dans une commune sympathie, l'amour des pauvres tenait une place à part et son âme compatissante fut constamment la règle de sa vie.

» C'est vous dire qu'à ses yeux, le pauvre était son préféré; il le secourait en apportant toutefois un certain relèvement moral dans cette sorte de consolation. C'est pourquoi ses aumônes étaient abondantes et prudentes sous leurs diverses formes, et si parfois sa charité sortait du secret dont l'enveloppait sa modestie, c'était uniquement pour donner l'exemple salutaire de la persévérance dans les moments de défaillance. Autant il était bon et généreux pour les autres, autant il était sévère pour lui-même: il vivait dans une noble simplicité et maudissait les folles dépenses, le luxe, les plaisirs.

» Ce labeur pénible et incessant de pur dévouement, et qui ne faillit jamais, était un sujet d'admiration pour nous. Il a été la Providence de toute la paroisse: une vie si sainte, si pure et si méritante ne peut rendre que le paradis plus joyeux.

» Et maintenant, Monsieur le curé,vous qui n'êtes mort que pour le monde, vous qui allez reposer dans les bras du Seigneur et qui êtes entré dans cette glorieuse éternité, nous ne vous dirons pas adieu, mais au revoir; car vous serez toujours l'ange-gardien de nos âmes,et par vos prières et par votre amour pour nous, vous continuerez dans le ciel cette mission que vous avez remplie sur la terre avec tant de dévouement et de charité et vous nous appellerez auprès de vous comme le Pasteur appelle ses brebis qu'il a quittées, mais qu'il n'a pas abandonnées. »

L'assistance s'est retirée profondément émue.

TOURCOING

Les réceptions à l'Hôtel-de-Ville. — A l'occasion du renouvellement de l'année, l'Administration municipale, selon les traditions locales, aura l'honneur de recevoir, le samedi 30 décembre, de 3 heures 1/2 à 4 heures 1/2, de l'après-midi, dans la grande salle des mariages, à l'Hôtel-de-Ville.

Une séance à la Société de Géographie. — Le succès obtenu il y a quelque temps près des membres de la Société de Géographie, par Mme Lilly Grove, professeur de géographie à Birmingham, s'est affirmé de nouveau dans la séance qui a eu lieu jeudi soir. Le sujet était un peu spécial et très rarement traité : l'histoire de la danse au point de vue *géographique* et ethnologique; mais la gracieuse et érudite conférencière a su lui donner un attrait particulier tout en respectant le côté réellement scientifique de cette question.

Il nous serait impossible de suivre Mme Lilly Grove dans tous les développements de cette étude de la danse depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.

Elle a montré la place considérable qu'occupait l'art chorégraphique chez des peuples tels que les Egyptiens, les Hébreux, les Grecs aussi bien dans leurs cérémonies religieuses que dans les diverses circonstances de la vie. Elle a ensuite décrit les danses principales chez les peuplades sauvages et chez les nations civilisées.

Cette agréable causerie était faite avec cette pointe d'humour qui caractérise Mme Grove.

La conférencière avait choisi avec énormément de goût toute une série de motifs de musique s'ad